

Projet pédagogique



Crèche Les P'tits Potes

Rue de la Gare 12

1468 Cheyres

026/663.86.58

lesptitspot@cheyres-chables.ch

Table des matières

1	LE PROJET PEDAGOGIQUE, POURQUOI ? _____	3
2	NOTRE INSTITUTION _____	3
3	NOTRE MISSION _____	4
4	L'EQUIPE EDUCATIVE _____	4
5	PREMIER CONTACT AVEC LA STRUCTURE _____	5
6	LA RÉFÉRENCE ET L'ADAPTATION _____	5
7	ARRIVEE ET DEPART DE L'ENFANT, DOUDOU ET/OU OBJET TRANSITIONNEL _____	6
7.1	Arrivée de l'enfant _____	6
7.2	Départ de l'enfant _____	6
7.3	Doudou, objet transitionnel _____	7
8	LES REPAS _____	7
9	LE SOMMEIL _____	8
10	L'HYGIENE, LES SOINS, LA CONTINENCE _____	8
11	MÉDICAMENTS ET MALADIES _____	9
12	LES RITUELS _____	10
13	JEUX ET ACTIVITÉS _____	10
13.1	AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE _____	10
13.2	JEU LIBRE _____	11
13.3	ACTIVITÉ DIRIGÉE _____	11
13.4	ACTIVITÉS EXTÉRIEURES _____	12
13.5	ACTIVITES EXTRAORDINAIRES DURANT L'ANNÉE _____	12
14	CADRE ET LIMITES _____	12
15	DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT _____	13
16	OBSERVATION ET PREVENTION _____	14

1 LE PROJET PEDAGOGIQUE, POURQUOI ?

Chaque membre de l'équipe éducative des "P'tits Potes" arrive avec un parcours de vie différent, sa formation, son expérience, ses ressentis, ses valeurs, ce qui amène de la richesse au travail professionnel. Toutefois, si chacun accompagne l'enfant selon sa propre perception éducative, les membres de l'équipe et le groupe d'enfants se trouveront rapidement en difficulté à cause du manque de cohérence.

De ce fait, l'objectif de ce projet pédagogique est de définir une ligne directrice afin d'harmoniser la pratique professionnelle, en vue d'assurer un accompagnement continu tout au long de la journée avec les enfants qui sont confiés à l'équipe éducative.

Le personnel s'est donné l'objectif de sortir des sentiers battus et de créer un projet qui lui parle, qui a du sens et qui est en accord avec ses valeurs. Ceci sera le document de référence de la structure, il permettra à l'équipe éducative d'avoir un langage commun, cohérent et clair avec les enfants et leurs parents.

En parallèle au projet pédagogique nous avons mené une réflexion sur la création d'un nouveau logo qui corresponde à nos valeurs et au fonctionnement d'un accueil familial (petite maison) basé sur la nature (arbre).

La crèche des P'tits Potes se veut ainsi être un lieu accueillant, sécurisant et bienveillant. Avoir un bon projet pédagogique est important, mais l'essentiel au quotidien ce sont les relations humaines et l'empathie qui règnent au sein de la crèche.

De même que l'arbre doit s'enraciner pour croître, ce projet s'implante aujourd'hui, mais il va continuer d'évoluer. Chaque branche de l'arbre va permettre de prendre les différentes directions dans le suivi de l'enfant qui va grandir, apprendre et s'épanouir.

2 NOTRE INSTITUTION

La crèche « Les P'tits Potes » est implantée à Châbles (commune de Cheyres-Châbles), dans la Broye fribourgeoise, village à la campagne situé à 4 kilomètres d'Estavayer-le-Lac.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h. Elle offre 12 places d'accueil (groupe vertical), soit 4 bébés de 3 mois à 2 ans, et 8 enfants de 2 ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine.



La structure est une crèche communale, elle est donc destinée à accueillir en priorité les enfants de Cheyres-Châbles. En outre, elle répond aux normes de sécurité mises en place par le Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg., qui régissent la dotation du personnel et l'infrastructure de la crèche, du bâtiment et du mobilier.

3 NOTRE MISSION

La mission professionnelle de l'équipe éducative est diverse :

- Préparer l'enfant dans sa socialisation, son autonomie, devenir indépendant de son entourage familial, faire des choix, partager, avoir confiance en lui et développer son estime de lui-même.
- Mettre en place un lieu sécurisant, agréable, et chaleureux
- Permettre aux parents de concilier une vie professionnelle et familiale de manière sereine en offrant un environnement extra-familial rassurant.
- Profiter du cadre privilégié en campagne pour sensibiliser les enfants à l'apprentissage et aux expériences dans un cadre naturel et une ambiance villageoise.

4 L'EQUIPE EDUCATIVE

L'équipe éducative se compose de six personnes, à savoir une responsable, trois éducatrices et deux apprenties, ou une apprentie et une stagiaire (alternance une année sur deux).

Le personnel éducatif se réunit une fois par mois pour un colloque d'équipe, afin de pouvoir échanger sur son travail au quotidien et son organisation, et sur le suivi du développement des enfants. Cela permet au professionnel d'atteindre ses objectifs qui permettront d'accompagner l'enfant en fonction de ses besoins.

Des formations continues sont régulièrement suivies. Selon les besoins, (nouvelles réglementations et normes, utilité...) mais aussi pour le développement personnel des membres de l'équipe.

La stagiaire de longue durée est engagée en principe pour une année scolaire, en prévision d'un futur apprentissage dans la structure l'année suivante, selon les directives de l'Ortra Fribourg.

L'apprentie "Assistante socio-éducative" est engagée pour la durée de sa formation qui dure 3 ans. Elle est suivie régulièrement, comme il se doit, par une éducatrice de référence (formatrice en entreprise), qui s'occupe de la formation, des objectifs de travail, de la collaboration avec l'école. Le suivi de la formation de l'apprentie se fait – de même que pour la stagiaire – en collaboration avec l'équipe éducative.

L'apprentie et la stagiaire ont leur place à part entière au sein de l'équipe notamment en participant activement aux colloques, aux formations continues, ou en mettant en place des petits projets de manière suivie.

Durant l'année, la structure accueille également, selon la demande, des jeunes en stage découverte.

Le rôle de la responsable comprend la définition des objectifs pédagogiques en équipe, le soin de s'assurer de leur application, le développement de relations de confiance avec les parents,

le bien-être des enfants, le respect des normes d'hygiène et de sécurité, la gestion du personnel et du planning horaire. Les tâches administratives s'effectuent sur une journée, soit un 20%, les 60% restant de son temps travail étant consacrés aux enfants (présence sur le groupe).

5 PREMIER CONTACT AVEC LA STRUCTURE

Une première visite à la crèche peut être faite avant l'inscription, selon l'envie des parents s'ils souhaitent se faire une idée du fonctionnement et du lieu de vie où ils s'apprêtent à placer leur enfant.

Une fois que l'inscription de l'enfant est confirmée, la direction invite les parents et l'enfant à venir à la crèche afin de prendre connaissance de l'organisation de la structure. Il est important que l'enfant puisse être présent lors de ce premier contact pour découvrir son nouveau lieu de vie et faire connaissance avec la personne de référence.

C'est à ce moment-là aussi que l'éducatrice est à l'écoute des parents et de leurs attentes afin qu'ils se sentent en confiance. Elle remplit la fiche personnelle de l'enfant afin de garder une trace écrite des besoins et spécificités de chacun. Cela permet au personnel éducatif de connaître et saisir les valeurs et les coutumes de la famille, ce qui facilitera la compréhension du comportement de l'enfant au sein de la structure.

6 LA RÉFÉRENCE ET L'ADAPTATION

Chaque enfant aura une éducatrice de référence, qui sera choisie de façon à ce qu'elle soit le plus possible présente les jours de fréquence de l'enfant. Son rôle sera de suivre l'évolution de l'enfant et d'assurer le lien entre la crèche et les parents. Cette éducatrice s'occupera de mener le premier entretien et suivra l'enfant tout au long de son adaptation, ceci afin qu'un lien sécurisant puisse se créer avec l'enfant. L'éducatrice sera disponible pour toute demande des parents.

Cependant, les collègues éducatrices se tiennent au courant de l'évolution de tous les enfants et sont aussi amenées à avoir des contacts avec chaque parent.

L'adaptation se déroule en trois étapes, ceci étant toujours adaptable selon le cas :

- 1^{er} jour : 2h de temps, généralement 8h30-10h30
- 2^{ème} jour : 4h de temps, généralement 8h30-12h30
- 3^{ème} jour : une "petite" journée complète, généralement 9h-16h

Dans la mesure du possible, cela se déroulera lors des jours de fréquentation habituels, afin que l'enfant puisse faire connaissance avec ses futurs copains et copines, sans la présence des parents. Ceux-ci doivent rester joignables à tout moment et il en va de même pour l'équipe, si le parent ressent le besoin de prendre des nouvelles de son enfant.

Lors du premier jour, le moment de la séparation se passe en douceur, en prenant le temps dont l'enfant a besoin pour laisser ses parents quitter les lieux.

En fin d'année, l'équipe éducative prépare les enfants au départ à l'école, mais aussi à l'arrivée des nouveaux enfants qui commenceront à fréquenter la structure à la rentrée. En effet, l'arrivée de nouveaux enfants au sein du groupe redéfinit sa dynamique et les relations interpersonnelles s'en trouvent changées. Le personnel éducatif reste attentif à ces changements et met en place un accompagnement afin que cela se déroule de manière sereine.

7 ARRIVEE ET DEPART DE L'ENFANT, DOUDOU ET/OU OBJET TRANSITIONNEL

7.1 Arrivée de l'enfant

À chaque arrivée, l'enfant est accueilli par une personne de l'équipe éducative et le parent est invité à entrer dans le couloir de la crèche. Elle prend les informations nécessaires à propos de l'enfant et reste à l'écoute de ses besoins pour le bon déroulement de sa journée. L'équipe garde une trace écrite des informations importantes comme par exemple le dernier repas, l'état de santé, la prise de médicament. Pour l'échange d'informations concernant les bébés (0-1 an), l'éducatrice et le parent utilisent un carnet de communication.

L'équipe reste attentive à prendre le temps qu'il faut pour que le moment de la séparation se passe au mieux. L'éducatrice qui accueille l'enfant respecte les rituels instaurés entre l'enfant et son parent (bisous, câlins, jeux, dire au revoir par la fenêtre, ...). Elle demande au parent lorsqu'il est prêt à confier son enfant, en restant attentive à ce que ce moment ne dure pas trop longtemps. Les parents ont en tout temps la possibilité de téléphoner à la crèche pour prendre des nouvelles de leur enfant.

7.2 Départ de l'enfant

Le moment du départ est très important pour l'enfant et son parent. L'équipe éducative maintient un climat de confiance avec les parents en communiquant toutes les informations de la journée. Elle leur laisse du temps pour se retrouver, et profite de ce moment pour prendre connaissance de ce qui est inscrit sur les feuilles de transmission. Cela permet à l'éducatrice de se détacher du cahier pour retransmettre le déroulement de la journée et créer un retour personnalisé pour chaque enfant, chaque parent ayant ses propres attentes.

Les enfants sont dès ce moment sous la responsabilité de leurs parents.

7.3 Doudou, objet transitionnel

L'enfant qui vient à la crèche se trouve dans un contexte différent de la maison. C'est pourquoi la présence de ces objets aide l'enfant à faire la transition entre les parents et la crèche, le rassure lors de l'endormissement et des moments câlins, ou pour tout autre raison.

À son arrivée, l'enfant peut garder son doudou, et par la suite, on lui propose de le déposer dans son casier. Il reste à disposition de l'enfant tout au long de la journée si nécessaire.



8 LES REPAS

Le but principal est que l'enfant ait du plaisir lors des repas, et qu'il partage un moment convivial et riche en découverte. La crèche fonctionne avec un groupe vertical et le repas se déroule en deux services. Les enfants mangent à hauteur d'adulte sur des chaises Tripp-Trapp.

L'équipe éducative se charge de préparer le déjeuner et le goûter, tandis que les repas de midi sont livrés par la Coccinelle verte qui suit le label Agrilocal. L'éducatrice sensibilise les enfants à une alimentation saine, et reste vigilante par rapport aux quantités servies. Elle incite les enfants à goûter de tout, mais n'oblige jamais à finir l'assiette.

- Déjeuner jusqu'à 8h30
- Le dîner est servi à 11h pour les petits (1-2 ans)
- 11h45 pour les plus grands (dès 2 ans)
- Le goûter vers 15h00 en d'été, 16h en hiver

Les horaires de repas restent souples, surtout pour les plus petits, par exemple si un enfant dort ou si un parent a une demande en particulier.

Le moment du passage à table est marqué par le lavage des mains. Chaque enfant à la possibilité de choisir sa place. Le service est effectué par l'équipe éducative. Lors du premier service l'éducatrice met de tout dans l'assiette, et la deuxième fois l'enfant peut choisir ce qu'il a envie de manger, en restant attentive au plan d'alimentation de la Croix-Rouge Fribourgeoise qui est affiché à la cuisine.

Lors du déjeuner, chaque enfant peut sortir de table dès qu'il a fini de manger. Lors du dîner et du goûter, les enfants apprennent à rester à table, accompagnés par l'éducatrice afin de maintenir une ambiance calme, conviviale et un moment de partage.

Jusqu'à sa première année environ, l'enfant mange les repas (purées) apportés par ses parents. Leur rythme individuel est respecté. Par la suite, sur la demande des parents, l'équipe éducative intègre les repas de la crèche.

Les enfants fêtent leur anniversaire à la crèche en partageant un petit goûter festif. Les parents qui le souhaitent peuvent amener un gâteau, ou le personnel en confectionne un pour l'enfant, tout en restant attentif aux allergies ou intolérances alimentaires.

9 LE SOMMEIL

Le moment de la sieste est bénéfique à l'enfant, il lui permet de se ressourcer afin de pouvoir continuer sa journée.

La sieste des petits et des grands débute dès la fin de leur repas.

Les bébés dorment dans des couchettes et toujours à la même place afin de les sécuriser. Leur rythme de sommeil est respecté en restant attentif aux signes de fatigue tout au long de la journée. Les places de sieste sont dans la mesure du possible organisées en fonction du besoin de chacun, de manière à ce que leurs horaires de sieste correspondent si par exemple ils dorment dans une même pièce.

Les grands dorment sur des lits posés au sol. Une personne de l'équipe éducative reste auprès d'eux pour les rassurer, lors de l'endormissement.

Les enfants qui ne s'endorment pas peuvent se lever après un temps de repos de 30 minutes environs. Les autres enfants peuvent se réveiller selon leur rythme de sommeil, jusqu'aux alentours de 14h30.

Le personnel éducatif n'instaure pas de son plein gré des habitudes à l'enfant, il essaie de laisser le bébé et chaque enfant autonome dans son endormissement, en restant disponible pour répondre à ses besoins (câlins...).

10 L'HYGIENE, LES SOINS, LA CONTINENCE

Les moments d'hygiène à la crèche comprennent le change des couches, l'apprentissage de la continence, le lavage des mains, le brossage des dents et les soins plus spécifiques.



Le moment du change ou du passage aux toilettes est un temps privilégié où le professionnel est attentif à préserver l'intimité de chacun. L'enfant doit comprendre que son corps lui appartient et qu'il est important de prendre soin de lui. Dans ce but, chaque geste de soin est verbalisé, ce qui permet de maintenir le contact avec l'enfant et qu'il puisse anticiper les actions de l'éducatrice.

L'enfant est accompagné dans son autonomie en fonction de son propre rythme. Progressivement il pourra prendre soin de lui de manière autonome.

L'équipe éducative met en place, en collaboration avec les parents, des rituels pour accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la continence (histoires, tableau de motivation à gommettes, livres, pictogrammes, ...).

En ce qui concerne les mesures d'hygiène, l'équipe se réfère aux recommandations du service du médecin cantonal, selon le document "Mesures d'hygiène dans les structures d'accueil de la petite enfance".

Le nettoyage général de la crèche est effectué tous les soirs par l'intendante (sols, salle de bains, lavabos, cuisine, WC).

Le tableau ci-dessous résume l'entretien effectué par le personnel :

Tâches du personnel éducatif

Quotidien	Hebdomadaire	Mensuel
Lavettes, bavettes (après chaque utilisation)	Brosses à dents (changées minimum tous les 3 mois)	Linge de lit personnel de l'enfant
Désinfection des poignées de portes et barrières	Loettes	Lave-linge et sèche linge
Désinfections du Mobilier	Bacs personnels des enfants	
Désinfection des jouets	Panier de soin des bébés	
Table à langer (après chaque change)	Frigidaire et contrôle des dates	
WC et lavabos après chaque repas		

Chaque nettoyage est signé sur une fiche de contrôle.

11 MÉDICAMENTS ET MALADIES

L'équipe reste attentive à la prévention des maladies transmissibles et prend les mesures nécessaires pour en éviter la propagation. L'équipe suit les directives du concept de santé et sécurité au travail de la crèche en ce qui concerne le personnel, mis en place et validé en juin 2020. Elle se réfère aux directives du médecin cantonal pour ce qui concerne les enfants. Le concept d'urgence de la crèche fait également office de référence.

Le personnel n'administre aucun médicament sans autorisation écrite et signée de la part des parents, selon la directive du médecin cantonal.

12 LES RITUELS

Les rituels sont des moments sécurisants et rassurants pour l'enfant. Ils sont répétitifs, ce qui permet à l'enfant d'anticiper le moment à venir et de se repérer dans le temps et dans l'espace.

Le matin, les enfants sont regroupés lors d'un temps d'accueil, où le groupe partage un temps de parole pour chacun, des chansons, des comptines, des histoires et le calendrier du jour. Ce temps d'accueil permet aussi de débiter la journée en divisant les groupes pour les activités prévues.

Il est rassurant pour l'enfant de constater que chaque fois qu'il vient à la crèche, sa journée sera toujours organisée de la même manière. C'est pourquoi, il est important de respecter le déroulement de la journée, en gardant toutefois de la souplesse afin de varier les activités.

13 JEUX ET ACTIVITÉS

13.1 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Du fait du fonctionnement en groupe vertical, l'équipe éducative aménage l'espace de manière évolutive tout au long de l'année en fonction du développement des enfants.

Les contraintes des locaux ne permettent pas d'avoir des places définies pour chaque groupe d'âge. Malgré cela, l'équipe éducative s'efforce de créer un lieu de vie en séparant les espaces avec du mobilier bas, pour que chacun puisse bénéficier d'un espace adapté à ses capacités et besoins. Ceci permet également au professionnel d'avoir une vision globale sur le groupe d'enfants.

D'autres lieux d'activités sont possibles dans le bâtiment, tels que la grande salle pour les activités de mouvement, une salle de bricolage au sous-sol, ainsi que toutes les sorties à l'extérieur qui sont privilégiées en tout temps.



13.2 JEU LIBRE

Le jeu libre est un moment essentiel qui est privilégié dans tous les cas. Il permet à l'enfant d'avoir le choix de créer son univers, de développer son imagination et sa créativité.

Les enfants disposent de jouets et du matériel varié et adapté à leur âge. Pour les plus petits, l'espace bébé est organisé et sécurisé de manière à ce qu'ils puissent explorer, toucher, sentir et évoluer.

Lors des temps de jeux, le professionnel reste dans le champ de vision de l'enfant, afin de garantir sa sécurité affective, et est à disposition pour jouer avec lui, s'il y est invité, tout en restant attentif à lui laisser sa capacité d'autonomie dans le jeu.

Dans son temps de jeu, l'enfant dispose de tout le matériel auquel il peut avoir accès librement (caisse de jeux, chaises, tables, cabane, etc.), et peut laisser libre court à son imagination pour par exemple créer un train avec des chaises ou une cabane avec la table.

Avec ses pairs, l'enfant apprend à partager, à se sociabiliser, à exprimer ses besoins, à communiquer. Il apprend aussi à suivre des règles et à vivre en communauté. L'adulte est toujours présent pour accompagner l'enfant dans ces moments d'apprentissage, mais doit aussi garantir une harmonie au sein du groupe en plaçant tous les enfants sur un pied d'égalité.

13.3 ACTIVITÉ DIRIGÉE

Chaque jour, l'éducatrice propose des moments d'activités dirigées aux enfants. Ce peut être des bricolages, de la rythmique, des chansons, des histoires, des ateliers cuisine, des jeux coopératifs, de société, de motricité fine et globale, etc. **Ces activités sont proposées mais jamais imposées.** Il n'est pas capital de rapporter quelque chose à la maison. L'enfant participe à sa manière et selon ses envies du moment, de ce fait la réalisation d'un bricolage peut être étalée sur plusieurs fois.

Ainsi l'enfant apprend à:

 partage

 écouter des consignes

 développer l'empathie

 attendre son tour

 finir quelque chose qu'il a commencé

 gérer ses émotions

 comprendre qu'il est capable

 enrichir son vocabulaire

 développer ses capacités cognitives, motrices et sociales

13.4 ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Le jeu à l'extérieur favorise les activités physiques de grande motricité comme courir, glisser, grimper, sauter, et contribue à enrichir et diversifier leur environnement. Les promenades sont aussi l'occasion de sensibiliser les enfants au respect de la nature et de leur inculquer les premières règles de sécurité routière. Ils apprennent ainsi à se donner la main, à rester en file indienne en suivant le rythme du groupe.



La structure des P'tits Potes structure a la chance de bénéficier d'un environnement "en pleine nature", de ce fait les sorties sont quotidiennes : des balades en forêt, à la ferme, à la place de jeux ou partir à la découverte du village et des animaux. Lors des ballades, le plus important n'est pas la distance parcourue mais les découvertes que l'enfant a la possibilité de faire tout au long du chemin.

Les chemins de campagne permettent de faire des promenades agréables et donne la possibilité aux enfants de pouvoir courir et se défouler sans craindre les risques dus à la circulation. À la belle saison, des pique-niques ou goûters à l'extérieur sont régulièrement organisés.

13.5 ACTIVITES EXTRAORDINAIRES DURANT L'ANNÉE

L'équipe éducative organise durant l'année diverses fêtes ou activités extraordinaires qui sont l'occasion de rencontrer les familles et de pouvoir échanger de manière plus spontanée, la relation en devient ainsi plus transparente. C'est aussi l'occasion pour eux d'apprendre à connaître d'autres familles du même village et de tisser des liens.

- *Carnaval*
- *Chasse aux œufs*
- *Course de crèche*
- *Café parents*
- *Marché de Noël*
- *Fête de l'été*
- *Fête de Noël*

14 CADRE ET LIMITES

L'organisation d'une journée à la crèche fait que l'enfant apprend déjà à suivre un cadre et des limites. L'équipe éducative met en place des règles sécurisantes qui permettent à l'enfant d'évoluer en toute sérénité et dans le respect de chacun.

Elle s'autorise le droit de mettre en retrait un enfant dont le comportement ne serait plus en adéquation avec ce principe. L'éducatrice travaille aussi beaucoup avec l'apprentissage des émotions, par exemple à l'aide du livre "La couleur des émotions" de Anna Llenas. L'éducatrice

utilise ce livre aussi souvent que nécessaire, ce qui permet un retour au calme après certaines situations plus délicates.

La sanction est appliquée pour inciter à la réflexion. Aucun chantage ne sera accepté auprès de l'enfant. Cette démarche a un but pédagogique et se fait dans un cadre bienveillant : elle doit être adaptée au degré de compréhension et à l'âge de l'enfant

Une règle ne peut pas rester définie de manière intransigeante, l'adulte doit toujours garder une réflexion par rapport à chaque règle et garder un peu de souplesse en fonction de la situation. Le professionnel garde une réflexion de fond sur le pourquoi du comportement de l'enfant dans telle ou telle situation, le but étant d'accompagner l'enfant et non pas d'appliquer la règle à tout prix.

15 DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

L'équipe éducative respecte le rythme de développement de chaque enfant et veille à son bien-être. Elle propose à l'enfant un environnement, des jeux et des activités adaptées à son âge et à ses compétences du moment, ceci afin de favoriser et stimuler son apprentissage.

La motricité s'acquiert au fil des expériences que l'enfant peut faire dans un environnement propice à l'expérimentation. Selon les principes de la motricité libre, l'équipe s'efforce de placer les enfants uniquement dans des positions qu'ils ont acquises par eux-mêmes. En outre, un espace pour les plus petits a été créé avec un tapis de mouvement afin qu'ils puissent se déplacer par eux-mêmes, ramper, s'accrocher, grimper. Cet espace est adapté au fur et à mesure de l'évolution des enfants présents à la crèche et l'équipe fait son possible pour ne pas utiliser de relax ou autre objet qui les contiennent ou limitent le développement de leur motricité.

Les ateliers mouvement proposés permettent aux enfants de développer leur motricité globale : courir, grimper, sauter, danser, etc. Cela leur permet aussi de prendre conscience qu'ils sont capables de faire une tâche, une activité, un mouvement tout seul et ils sont accompagnés selon le principe "Aide-moi à faire seul", ceci afin de stimuler l'autonomie de chacun.

L'enfant effectue à son rythme des petites tâches comme manger seul, se brosser les dents, s'habiller, se déshabiller, aller aux toilettes, se laver le visage, etc.

L'éducatrice reste toujours à disposition de l'enfant, le but n'étant pas de "faire à sa place" mais de l'accompagner dans son apprentissage. Il apprend ainsi à faire seul et devient conscient de ses propres compétences, ce qui dans le même temps stimule et favorise l'estime de soi.

L'éducatrice reste attentive à ce que l'enfant trouve sa place au sein du groupe il apprendra à partager, collaborer avec ses pairs en respectant les règles de politesse, tant à l'intérieur qu'à

l'extérieur, suivre une dynamique de groupe, vivre en communauté, attendre son tour, développer son empathie, et créer des liens d'amitié.

16 OBSERVATION ET PREVENTION

L'équipe éducative suit le développement de l'enfant grâce aux observations. L'éducatrice est responsable du suivi des enfants dont elle est la référente. Elle utilise une grille d'observation selon l'âge de l'enfant qu'elle remplit deux fois par année. Les grilles sont ensuite discutées lors des colloques.

Des entretiens d'échange avec les parents sont organisés une fois par année ou plus si nécessaire. Cette rencontre se fait dans le non jugement et le respect de la famille. Dans la mesure du possible, la présence des deux parents est souhaitée. Le but est de partager sur l'évolution et le développement de l'enfant, d'établir une relation de confiance, et de répondre aux questions des parents.

Si d'éventuelles difficultés sont observées, le personnel éducatif orientera les parents vers du personnel spécialisé externe à la structure.

Les actes, les compétences et les qualités du personnel vont faire vivre et grandir ce projet, en accord avec leur pratique professionnelle. Comme dit au début, ce projet va continuer d'évoluer et permettre à l'équipe éducative de prendre différentes directions dans le suivi de l'enfant.



Ce projet a été rédigé en équipe au cours du premier trimestre 2019, révisé au printemps 2021.

Annick Bellatalla, directrice

Sylvie Denis, éducatrice

Palmira Conti, assistante socio-éducative

Lorraine Hauser, assistante socio-éducative

Laetitia Bourdilloud, apprentie de 2^{ème} année A